



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Dans un contexte tendu et difficile, nous, commissaires de la CAP A, avons choisi de siéger malgré la journée d'action unie des organisations syndicales de ce jour. Ce choix s'impose, car il s'agit avant tout de défendre les droits individuels des agents. Avec trois dossiers disciplinaires inscrits à l'ordre du jour, notre présence est essentielle.

Depuis cet été, la situation sociale s'est profondément tendue. Les annonces gouvernementales autour du budget 2026 et des mesures d'économies plongent les agents dans l'inquiétude et la colère.

L'intersyndicale tient à rappeler ici que les agentes et agents du ministère des Armées, comme l'ensemble des fonctionnaires, ne sont pas responsables de la dette publique. Pourtant, ce sont bien eux qui se voient une fois de plus mis à contribution par des décisions brutales et injustes.

Nous refusons :

- la suppression de jours fériés,
- le gel des salaires, pensions et des prestations sociales,
- la dégradation des conditions de travail par toujours plus de flexibilité,
- le déremboursement de certains médicaments, le doublement des franchises médicales,
- une nouvelle réforme de l'assurance chômage,
- la remise en cause de droits acquis en matière de congés.

Ces mesures ne constituent pas une réponse équitable. Elles frappent les agents et les ménages modestes, tandis que les grandes entreprises et les plus hauts revenus restent épargnés.

L'intersyndicale revendique avec force au contraire :

- des moyens à hauteur des missions confiées aux services publics et en particulier à la Défense,
 - une véritable politique de valorisation salariale effective, assortie d'une amélioration tangible des perspectives de carrière pour tous,
 - des mesures de justice sociale et de lutte contre la précarité,
 - des investissements massifs dans la transition écologique et la réindustrialisation,
 - une véritable justice fiscale, avec une taxation plus forte des gros patrimoines et des dividendes,
 - le maintien d'une protection sociale de haut niveau
- et
- l'abandon définitif de la retraite à 64 ans ou toute réforme qui reculerait encore l'âge de la retraite.

Nous vous remercions pour votre écoute.